

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI DE 1978-1979 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE VISANT À ATTRIBUER UN POUVOIR D'EMPRUNT
SUPPLÉMENTAIRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 14 novembre, du bill C-7, tendant à attribuer un pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'année financière 1978-1979 et à modifier la loi sur l'administration financière, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que de la motion de M. Stevens.

M. Pinard: Monsieur le président, hier soir au moment de terminer les délibérations de la journée, j'avais la parole, mais compte tenu des tactiques dilatoires de l'opposition aujourd'hui, je vais donner la chance à d'autres de prendre la parole.

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Vaudreuil (M. Herbert) a la parole.

Des voix: Règlement!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): J'avais dit au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) qu'il pourrait prendre la parole après le secrétaire parlementaire, mais lorsque le député s'est rassis, personne ne s'est levé à l'exception du député de Vaudreuil. Je lui ai donc accordé la parole, mais s'il y a consentement unanime, je la donnerai plutôt au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles. Y a-t-il consentement unanime?

Une voix: D'accord.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'étais déjà debout lorsque le secrétaire parlementaire s'est rassis, monsieur l'Orateur. Je ne pouvais prévoir qu'il couperait court à son intervention et qu'il s'esquiverait ainsi.

Lorsque le député de York-Simcoe (M. Stevens) a fait inscrire son amendement au *Feuilleton*, j'ai décidé de ne pas prendre part au débat, même si je trouvais l'amendement quelque peu puénil et farfelu dans la mesure où il ne visait qu'à rendre la situation encore plus confuse en ce qui a trait aux obligations d'épargne du Canada.

● (1642)

Le député de York-Simcoe (M. Stevens) s'est servi de son discours d'hier sur cette modification à la loi pour se lancer dans une violente diatribe contre le socialisme et contre le NPD en particulier, dénonçant même des mesures qu'ont appuyées les députés du Nouveau parti démocratique à la Chambre de 1972 à 1974, et que dans une certaine mesure ils ont réussi à faire passer dans nos lois. Le député a consacré une bonne partie de son temps de parole à critiquer la création de Petro-Canada et en particulier l'achat par cette société de Pacific Petroleum voici quelques jours. Son discours rappelait un peu l'époque de Coolidge et Hoover. Il aurait fort bien pu être prononcé par Ronald Reagan ou un membre de la John Birch Society.

Je reconnais que l'opposition officielle porte un nom composé. Elle se donne le nom de parti progressiste conservateur. J'ai toujours cru qu'il y avait là une contradiction sémantique,

Pouvoir d'emprunt—Loi

mais en tout cas un parti qui se dirige dans deux directions en même temps, doit fatalement être composé d'une aile gauche et d'une aile droite. Hier, le député de York-Simcoe a fait preuve du génie qui caractérise depuis toujours l'aile droite du parti conservateur, à savoir celui de voler au devant de la défaite lorsque la victoire est à portée de la main. Chaque fois que les conservateurs sont sur le point de prendre le pouvoir, ils jettent bas immédiatement leur masque de progressistes et révèlent alors toutes leurs tendances réactionnaires. C'est à ce genre de spectacle que nous avons assisté hier.

Le député de York-Simcoe a évoqué les dangers que représenterait pour notre pays et pour le monde occidental la mise en application des principes de la social-démocratie. Il a parlé de la façon dont le Canada régresserait au niveau des conditions inhumaines qui règnent à Calcutta. Le problème avec l'aile droite du parti conservateur dont le député de York-Simcoe est l'un des porte-parole, est qu'elle n'a jamais vraiment su comprendre la population canadienne. Les députés de l'aile droite du parti conservateur passent tellement de temps à discuter avec les banquiers et les financiers du pays qu'ils finissent par croire que ces individus représentent l'homme de la rue, mais ils se trompent. L'homme de la rue n'est pas du genre à se laisser intimider par l'épouvantail du socialisme. Il ne croit pas aveuglément aux grands bienfaits de la libre entreprise. Il est parfaitement au courant des progrès enregistrés dans les pays scandinaves où des gouvernements sociaux-démocrates sont au pouvoir depuis plus de 40 ans dans certains d'entre eux.

M. Stevens: Ces mêmes pays ont également le taux de suicide le plus élevé.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le député de York-Simcoe est le seul à croire cette fable. S'il se donne la peine de consulter les chiffres publiés par les Nations Unies, il se rendra compte qu'ils sont faux tout comme un grand nombre de chiffres de propagande publiés par la droite. Il devrait se donner la peine de regarder l'Allemagne de l'Ouest, où le chancelier, le premier ministre et le gouvernement sont du parti social démocrate. Le rendement économique de l'Allemagne de l'Ouest dépasse de loin celui du Canada ou des États-Unis.

M. Oberle: Combien de sociétés de la Couronne trouve-t-on en Allemagne de l'Ouest?

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): S'il le désire, mon ami pourra prendre la parole quand j'aurai terminé. Les gens sont devenus plus difficiles à berner; ils s'informent et se rendent compte que la Saskatchewan a moins de dettes et un budget mieux équilibré que l'Ontario. La Saskatchewan n'a pas un déficit aussi important que l'Ontario et l'endettement par habitant y est moins élevé. L'opposition officielle essaye de peindre l'entreprise publique sous des couleurs effrayantes et de faire croire aux gens que les gouvernements ne peuvent impunément utiliser le pouvoir que la population leur a donné de réglementer le marché pour que l'individu moyen puisse au moins faire entendre sa voix quand il s'agit de déterminer son propre destin économique; cependant, la population apprécie ce procédé à sa juste valeur.